L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 30 JUILLET.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croscent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 28 mai 1866.

Il sera distribué, à titre de dividende, comme il est ci-dessus, conformément à l'article 30 de l'acte constitutif de la Compagnie, le 20 Juillet courant, les sommes ci-dessous, savoir:

Primes d'incendie	$288,121 71
Primes de mortalité	20,440 15
Primes de marine	1,000 00
Primes de cirièmes	1,000 00
	$1,307,280 40
Montant des primes expirées	266,451 64
Portes payées et réassurances	$24,497 02
Portes d'incendie	79,546 05
Portes de mortalité	349,363 20
Portes de cirièmes	1,000 00
Escompte payé en 1866	50,187 34
Intérêt payé en 1866	41,397 32
Réassurances payées	0 00
Frais et autres, dépenses, générales, timbres, escompte en sus, &c.	149,166 69
	676,798 22
	$1,307,781 26
Montant des primes expirées	266,451 64
Intérêt de l'escompte et réassurances	84,777 09
	$1,658,509 99
Billets souscrits	$9,545 00
Billets escomptés	39,104 31
Billets protestés	22,351 21
Effets	68,009 22
Propriétés immobilières	0 00
Placé en bons nominatifs	79,000 00
Placé en bons au porteur	20,000 00
Placé en actions de banques	22,325 00
Sorti à l'échéance des primes	1,276 75
Compagnie de Dry Dock Vallette	10,000 00
Du pour primes et en vote de payer	1,000 00
En caisse	107,439 22
	$1,367,180 50

Se trouvant ainsi ramené à moins de 2 millions, le Conseil d'Administration a jugé que le moment était venu de mettre en pratique le système de dividendes, adopté par l'Assemblée Générale des Actionnaires, et dont l'application a été ajournée jusqu'à ce jour.

Les Directeurs ont, en conséquence, déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées, payable à partir de ce jour, sur présentation de leurs actions, et ayant droit de participer pour l'année 1866, et il sera émis des certificats, pour le 4 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dividende à partir du premier lundi d'octobre prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams.	Sam'l H. Kennedy.
C. D. Boddicker.	James J. Hanna.
Sam'l S. Newman.	A. Duhalli.
F. H. Foley.	Wm. Edwards.
Norman Jackson.	A. Obel.
Thomas Sloo.	A. G. Keeling.
Michael Musson.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865.	$ 90,284 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866	
Sur les risques d'incendie	$297,125 35
Sur les risques de mer	6,098 74
Sur les risques de cirièmes	64,891 65
	368,809 64
Total des primes	$461,383 64
Ex compte Primes non expirées	
Prises le 31 décembre 1866	$101,439 00
Primes remboursées	3,436 41
	104,866 41
Total des primes	$376,483 03
Portes payées	
Sur les risques d'incendie	$ 36,273 63
Sur les risques de mer	55,142 52
Sur les risques de cirièmes	15,832 08
	$219,348 23
Frais	13,670 61
Intérêt	11,518 06
Dépenses générales, comptoir, timbres	13,730 77
Intérêt de escompte	34,937 34
	292,675 13
Bénéfice net	$ 84,009 9

Bénéfice net.....

Ducatif de la Compagnie comme suit:

Effets escomptés par hypothèques	$ 39,104 31
Placé en vertu des perceptions	83,364 63
Bons consolidés et bons de la Ville	56,450 00
Placé en actions de la Compagnie de Dry Dock	27,760 00
Placé en actions de la Compagnie de la Chemin de Fer de la Ville	3,800 00
Bons de mortgage d'assurance mutuelle	79,726 00
Compagnie de la Bourse des Nouveaux	1,800 00
Propriété foncière	6,978 64
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	57,128 19
	$366,213 17
En même intérêt de scrip, non réclamé	5,560 00
Intérêt (44 en sus) sur les scrips non encore payés	34,972 84
Réclamation non réglées	7,855 00
	38,842 80
	$467,372 97

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assemblée et signé par devant moi, ce 3 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes non expirées et non échées, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende payé lorsque les actionnaires auront produit leurs certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont de plus résolu de payer du pour sonst sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Locher.	A. Hillenberger.
A. Vertelo De Gruy.	L. Jonnelle.
John Gaucha.	L. Grand.
Jas. A. Willan.	A. Wilson.
O. Gaillard.	A. H. D'Meon.
J. A. Bacon.	F. Mahon.
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

iv—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$281,288 39
Sur les risques de mer	83,106 66
Sur les risques de rivières	280,904 66
	$645,481 44
Risques non expirés le 31 déc.	68,345 30
	$577,136 14
A déduire	
Risques non expirés le 31 déc. '66	68,286 00
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,387 16
	71,483 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$501,343 28
Portes payées dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$68,277 15
Sur les risques de mer	6,519 40
Sur les risques de rivières	128,316 32
Réassurances	4,387 00
Quinze, vingt et trente pour cent d'escompte de primes	108,286 61
Montant réservé pour primes non expirées	68,286 00
Dépenses, taxes, postes et portes escomptes et intérêts en moins	88,387 63
	$866,562 67
Bénéfice net	$64,780 39
Montant net des primes	$501,343 28
En sus—montant des primes non réclamé (dix mille vingt et vingt-cinq)	10,025 14
Montant net des primes portant part en bénéfice	$511,368 42
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets escomptés	$ 39,104 31
Billets protestés par hypothèques	22,351 21
Effets	68,009 22
Propriétés immobilières	0 00
Placé en bons nominatifs	79,000 00
Placé en bons au porteur	20,000 00
Placé en actions de banques	22,325 00
Sorti à l'échéance des primes	1,276 75
Compagnie de Dry Dock Valette	10,000 00
Du pour primes et en vote de payer	1,000 00
En caisse	107,439 22
	$367,105 90

Se trouvant ainsi ramené à moins de 2 millions, le Conseil d'Administration a jugé que le moment était venu de mettre en pratique le système de dividendes, adopté par l'Assemblée Générale des Actionnaires, et dont l'application a été ajournée jusqu'à ce jour.

Les Directeurs ont, en conséquence, déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées, payable à partir de ce jour, sur présentation de leurs actions, et ayant droit de participer pour l'année 1866, et il sera émis des certificats, pour le 4 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dividende à partir du premier lundi d'octobre prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams.	Sam'l H. Kennedy.
C. D. Boddicker.	James J. Hanna.
Sam'l S. Newman.	A. Duhalli.
F. H. Foley.	Wm. Edwards.
Norman Jackson.	A. Obel.
Thomas Sloo.	A. G. Keeling.
Michael Musson.	

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

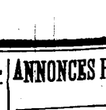

MAISON A. ANCELIN.

DEBROIX et Cie., SUCCRS.
Rue du Temple, 20, Paris.

MARQUE DE FABRIQUE

TISSUS PHARMACEUTIQUES.

TOILE VÉSICANTE VERTE avec adhérence naturelle, sans cellion, ni 3 heures sans action, sur les reins et les jambes. Les ballons de CHIMIQUE contre les cors aux pieds, douleurs et rhumatismes. — Dépôt: à New-York, chez MM. J. Milhau et Cie, pharmaciens; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Bussenge, droguiste, et chez tous les pharmaciens.

REVULSIF AU THAPSIA — PAPIER RIGIDE THAPSIA — PAPIER ÉPISPASTIQUE — PAPIER CRÉTON, pommade à sétons, etc. — Le Dépôt général vient d'être transféré rue du Temple, 20, à Paris.

COSAQUES à l'Ile de Rose, surprise amusante pour dîners, bals et soirées. Boîte 3 fr.

COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.

ARTICLES nouveaux et élégants pour Étrennes et Cadeaux.

96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.

DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 17.

Hygiène des Enfants.

TRÉSOR DES MÈRES. PROTECTRICE DES ENFANTS.

VÉRITABLES

COLLIERS ROYER

ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES,

Dit: COLLIERS ANODINS DE DENTITION,

approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre *les convulsions*, et pour *faciliter* la *dentition des enfants.*

Le prix varie depuis 4 fr. jusqu'à 20 fr. — Dépôt général: Paris, chez SAYER, pharmacien, 215, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.

Amour maternel.

—A New-York, chez M. Milhau et Cie, Broadway. Nlle-Orléans, MM. Mandeville et Bogert, rue de Chartres. Havane, Sars et Cie, Fernandez et Cie; Le Révérend, J. Reyes. Matanzas, Genouillac. Santiago, Julio Trénard.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

Administration: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE.

PASTILLES DIGESTIVES.

Ces Pastilles sont indispensables aux personnes qui habitent les Colonies.

Elles sont préparées avec les Sels des Sources et s'emploient à la dose de 7 ou 8 avant ou après le repas. Elles activent les digestions et possèdent des vertus, et sont indispensables dans toutes les cas si fréquents de Digestions difficiles, Bouts-, pesanteurs, Indigestions, &c.—Ces Pastilles sont fabriquées sous la Surveillance et le CONTRÔLE DE L'ÉTAT.

VICHY — FORME ET INSCRIPTION DE LA PASTILLE CONTROLÉE PAR L'ETAT — VICHY

Elles se vendent par Boîtes de 300 Grammes.

VENTE ET EXPEDITION DE TOUTES LES EAUX MINERALES.

DÉPOTS à la *Nouvelle-Orléans*, CHURCH & BRUILHET, 126, Gravier St.; MAU SELL & ROGEL et DUCONGE, Droguistes. — *New-York*, HOUBE FILS, 37, Beaver St.; E. FOUGERA, North William St.; MM. JOHN MILHAU & Cie, Broadway.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865.	$ 90,284 00
Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866	
Sur les risques d'incendie	$297,125 35
Sur les risques de mer	6,098 74
Sur les risques de cirièmes	64,891 65
	368,809 64
Total des primes	$461,383 64
Ex compte Primes non expirées	
Prises le 31 décembre 1866	$101,439 00
Primes remboursées	3,436 41
	104,866 41
Total des primes	$376,483 03
Portes payées	
Sur les risques d'incendie	$ 36,273 63
Sur les risques de mer	55,142 52
Sur les risques de cirièmes	15,832 08
	$219,348 23
Frais	13,670 61
Intérêt	11,518 06
Dépenses générales, comptoir, timbres	13,730 77
Intérêt de escompte	34,937 34
	292,675 13
Bénéfice net	$ 84,009 9

Ducatif de la Compagnie comme suit:

Effets escomptés par hypothèques	$ 39,104 31
Placé en vertu des perceptions	83,364 63
Bons consolidés et bons de la Ville	56,450 00
Placé en actions de la Compagnie de Dry Dock	27,760 00
Placé en actions de la Compagnie de la Chemin de Fer de la Ville	3,800 00
Bons de mortgage d'assurance mutuelle	79,726 00
Compagnie de la Bourse des Nouveaux	1,800 00
Propriété foncière	6,978 64
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	57,128 19
	$366,213 17
En même intérêt de scrip, non réclamé	5,560 00
Intérêt (44 en sus) sur les scrips non encore payés	34,972 84
Réclamation non réglées	7,855 00
	38,842 80
	$467,372 97

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assemblée et signé par devant moi, ce 3 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes non expirées et non échées, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende payé lorsque les actionnaires auront produit leurs certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont de plus résolu de payer du pour sonst sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Locher.	A. Hillenberger.
A. Vertelo De Gruy.	L. Jonnelle.
John Gaucha.	L. Grand.
Jas. A. Willan.	A. Wilson.
O. Gaillard.	A. H. D'Meon.
J. A. Bacon.	F. Mahon.
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

iv—1an

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866	$368,315 34
Primes d'incendie	$321,423 84
Primes de mer	26,313 61
Primes de rivières	34,577 79
	382,315 23
Moins les risques non expirés	$ 14,000 00
Primes remboursées	2,242 05
	16,242 05
Montant net des primes	$366,427 29
Portes payées	
Portes sur l'incendie	$162,194 82
Pertes sur les rivières	104,111 32
Pertes sur les rivières	18,047 18
	$284,353 32
Réassurances	16,023 11
Remboursements de Wagg et Compagnie	30,919 74
Frais, taxes, postes, les taxes de timbres, les pertes en portes, Plaidoyé sur le scrip, l'intérêt en moins, etc.	31,381 21— 362,718 84
Bénéfice net	$ 38,310 85
Montant net des primes le 30 nov. 1866	$366,427 29
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets escomptés par hypothèques	$ 36,105 37
Primes en vertu de perceptions	110,367 06
Placé en bons de banques	71,301 56
Prêts sur garantie	36,427 76
Prêts sur hypothèques	2,287 43
Prêts en bons de chemins de fer	3,536 10
Placé en scrip de compagnies d'assurances	50,032 00
En caisse	30,360 22
	$340,777 32
Bénéfice net	$64,758 39
Montant net des primes	$361,343 28
En sus—montant des primes non réclamé (dix mille vingt et vingt-cinq)	10,025 14
Montant net des primes portant part en bénéfice	$371,368 42
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Placé en bons de la Compagnie de Dry Dock	$10,000 00
Placé en actions de banques et de compagnies	170,027 00
Placé en actions de la Compagnie de Dry Dock	27,760 00
Placé en actions de la Compagnie de la Chemin de Fer de la Ville	3,800 00
Bons de mortgage d'assurance mutuelle	79,726 00
Compagnie de la Bourse des Nouveaux	1,800 00
Propriété foncière	6,978 64
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	57,128 19
	$366,219 17
En même intérêt de scrip, non réclamé	5,560 00
Intérêt (44 en sus) sur les scrips non encore payés	34,972 84
Réclamation non réglées	7,855 00
	38,842 80
	$467,372 97

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assemblée et signé par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes non expirées et non échées, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende payé lorsque les actionnaires auront produit leurs certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont de plus résolu de payer du pour sonst sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Locher.	A. Hillenberger.
A. Vertelo De Gruy.	L. Jonnelle.
John Gaucha.	L. Grand.
Jas. A. Willan.	A. H. D'Meon.
O. Gaillard.	F. Mahon.
J. A. Bacon.	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

iv—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1865, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$281,288 39
Sur les risques de mer	83,106 66
Sur les risques de rivières	280,904 66
	$645,481 44
Risques non expirés le 31 déc.	68,345 30
	$577,136 14
A déduire	
Risques non expirés le 31 déc. '66	68,286 00
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,387 16
	71,483 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$501,343 28
Portes payées dans la même période:	
Sur les risques d'incendie	$68,277 15
Sur les risques de mer	6,519 40
Sur les risques de rivières	128,316 32
Réassurances	4,387 00
Quinze, vingt et trente pour cent d'escompte de primes	108,286 61
Montant réservé pour primes non expirées	68,286 00
Dépenses, taxes, postes et portes escomptes et intérêts en moins	88,387 63
	$866,562 67
Bénéfice net	$64,758 39
Montant net des primes	$501,343 28
En sus—montant des primes non réclamé (dix mille vingt et vingt-cinq)	10,025 14
Montant net des primes portant part en bénéfice	$511,368 42
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets escomptés	$ 39,545 00
Billets protestés par hypothèques	39,104 31
Effets	22,351 21
Propriétés immobilières	68,009 22
Placé en bons nominatifs	0 00
Placé en bons au porteur	79,000 00
Placé en actions de banques	20,000 00
Placé en actions de la Compagnie de la Chemin de Fer de la Ville	22,325 00
Sorti à l'échéance des primes	1,276 75
Compagnie de Dry Dock Valette	10,000 00
Du pour primes et en vote de payer	1,000 00
En caisse	107,439 22
	$367,105 90

Se trouvant ainsi ramené à moins de 2 millions, le Conseil d'Administration a jugé que le moment était venu de mettre en pratique le système de dividendes, adopté par l'Assemblée Générale des Actionnaires, et dont l'application a été ajournée jusqu'à ce jour.

Les Directeurs ont, en conséquence, déclaré un dividende de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées, payable à partir de ce jour, sur présentation de leurs actions, et ayant droit de participer pour l'année 1866, et il sera émis des certificats, pour le 4 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dividende à partir du premier lundi d'octobre prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams.	Sam'l H. Kennedy.
C. D. Boddicker.	James J. Hanna.
Sam'l S. Newman.	A. Duhalli.
F. H. Foley.	Wm. Edwards.
Norman Jackson.	A. Obel.
Thomas Sloo.	A. G. Keeling.
Michael Musson.	

COPAHINE-MEGE

C. JOZEAU

PHARMACIEN, 125, BOULEVART MAGENTA.

Ce médicament, qui a mérité les remerciments de l'Académie Impériale de Paris et de Médecine, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires. — Toutes les pharm. 2 fr. la Bte.

PARIS, J. ENPIL, 6, rue d'Amsterdam.

Exiger cette Griffe et contre tur chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION

et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES LÉVASSEUR pectoraux 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 2 fr. — Dépôts chez M. DUCONGE, et M. MAUNSELL & Co.

OPPRESSIONS ASTHMES NEVRALGIES

Toux, Rhumes Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions Respiratoires. — Toutes les pharm. 2 fr. la Boîte.

PARIS, J. ENPIL, 6, rue d'Amsterdam.

Exiger cette Griffe et contre tur chaque Cigarette.

Chez M. DUCONGE, droguiste, et M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres.

POUDRE DE ROGE

Purgatif aussi sûr qu'agréable

Un flacon de cette poudre en dissolution dans une bouteille d'eau, donne une limonade agréable qui purge vite, sûrement, sans causer d'irritation comme la plupart des autres purgatifs.

La poudre de Rogé d'une conservation indéfinie s'emporte facilement en voyage.

DÉPOT

A la *Nouvelle-Orléans*, chez M. DUCONGE, droguiste et MM. MAUNSELL et Cie, droguistes. — *New-York*, chez M. J. MILHAU & Cie, pharmacien, et E. FOUGERA, droguiste.

PILULES de Carbonate ferreux inaltérable DE VALLET

Approuvées par l'Académie de médecine, les *Pilules de Vallet* sont employées avec le plus grand succès pour guérir les pâles couleurs et fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Ce ferrugineux ne noircit jamais les dents.

Comme garantie d'origine, le nom de l'Inventeur est gravé en creux sur *chaque pilule* comme ci-contre.

VALLET

DÉPOT

A la *Nouvelle-Orléans*, chez M. DUCONGE, droguiste et MM. MAUNSELL et Cie, droguistes. — *A New-York*, chez M. J. MILHAU et Cie, pharmacien, et E. FOUGERA, droguiste.

PARFUMERIE ANGLAISE DE RIMMEL

EXTRAIT de JUS DE LIMON et de GLYCÉRINE, pour nettoyer les Cheveux et les rendre souples et brillants. 2 fr. 50.

VINAIGRE RIMMEL, d'un arome délicieux, pour la Toilette et les Bains. 1 fr. 50.

EXTRAITS d'Odeur: Eau, Bouquet, Violette, Fleurs variées, etc. 2 fr.

ALMANACH parfumé et illustré, 50 cent.; *franco*, pour 55 cent.

COSAQUES à l'Ile de Rose, surprise amusante pour dîners, bals et soirées. Boîte 3 fr.

COLD-CREAM à la Glycérine et à la Fraise. 1 fr. 50.

ARTICLES nouveaux et élégants pour Étrennes et Cadeaux.

96, Strand, 128, Regent st., 24, Cornhill, LONDON.

DÉPOT A PARIS, Boulevard des Italiens, 17.

Dépôt chez M. DUCONGE, droguiste; M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres; SCHWAB, de Chartres.

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Succession de Francois Kœcller.

BY S. GUINAULT, Auctioneer.
Office—Corner of Exchange Place and Royalle street.

CATURDAY, this 4 August, 1867, at 12 o'clock m., will S be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Conti and Commercial streets, by virtue of an order from the Honorable the Second Judge of the Parish of New Orleans, dated July 18th, 1867, the following described property:

TWELVE LOTS OF GROUND, situated in Jackson Faubourg, Parish of New Orleans, being numbered as follows: Lots 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 and 24 of square No. 126, bounded by Magnolia, Pitt, Orleans and Jackson streets, as per plan of Jouvenel, dated 15th March, 1845. Said lots measuring in each: lots No. 16, fronting on Magnolia street, by 100 feet in depth and Law street, 31 feet 11 inches 6 lines front on Magnolia street, by 172 feet 6 inches in depth and fronting Law street. Lots Nos. 17 and 18 have each 31 feet 11 inches 6 lines front on Law street, by 172 feet 6 inches in depth. Lots Nos. 19 and 20 have each 31 feet 11 inches 6 lines front on Arts street, by 172 feet 6 inches in depth. Lots Nos. 21 and 22 fronting the corner of Magnolia street, and lots Nos. 23 and 24, each 31 feet 11 inches 6 lines front on Magnolia street, by 100 feet 2 inches 6 lines in depth.

Terms—Cash.

Acts of sale before P. Coudrain, notary public, at the expense of the purchaser, including the U. S. stamps.

jy24 aug1 4 15 24

J. B. CROZAT'S SALES.

Succession of J. M. Chenault.

BY J. B. CROZAT, Auctioneer.

BY virtue of an order of sale from the Honorable John W. Thomas, Judge of the Second District Court of New Orleans, dated 15th July, 1867, I will offer for sale at public auction, on TUESDAY, August 6th, 1867, at 11 o'clock a. M., at my auction store, corner of Royal and Chartres streets,

One HORSE and one WAGON.

Terms—Cash on the spot, in United States Treasury notes. jy26 3t in 10d

JUDICIAL SALES.

A. Rocheron & Co., Agents, vs. Mrs. R. Robinson et als.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.

NO. 15,266.—By virtue of and in obedience to an order of sale rendered July 22, 1867, and to me directed by the Honorable the Sixth District Court of New Orleans, in the above entitled case, I will offer for sale at public auction, on TUESDAY, the 6th day of August, 1867, at 11 o'clock, at my office, No. 23 Jackson street, in the Second District of this city—

The Furniture, and Fancy and Miscellaneous Goods taken from store No. 278 Camp street, as per inventory, which can be seen by my office.

And on the same day, at the hour of 3 o'clock p. m., on the premises, No. 278 Camp street, the Store Fixtures.

Seized in the above suit.

Terms—Cash, on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff
jy25 29 aug1 3 6 of the Parish of Orleans.

GENERAL TRANS-ATLANTIC COMPANY.

REGULAR LINE FROM NEW ORLEANS TO ST. NAZAIRE. Corresponding with all the Antilles and Pacific Coast.

NEW ORLEANS	1st Class.	2d Class.	4th Class.
St. Thomas	$30 00	$45 00	$—7 50
Havana	40 00	60 00	10 00
Porto Rico	40 00	60 00	10 00
Hayti	40 00	60 00	35 00
Santiago de Cuba	40 00	60 00	35 00
Jamaica	40 00	60 00	35 00
Aux Cayes	40 00	60 00	35 00
Martinique	40 00	60 00	35 00
St. Lucie	40 00	60 00	35 00
St. Vincent	40 00	60 00	35 00
La Grenade	40 00	60 00	35 00
La Guayra	40 00	60 00	35 00
Demerara	45 00	65 00	41 25
Surinam	45 00	65 00	41 25
Cayenne	40 00	60 00	42 50
Para (Brazil)	40 00	60 00	42 50
Porto Cabello	40 00	60 00	42 50
St. Martin	40 00	60 00	42 50
Cobija	45 00	65 00	41 25
	1st Class.	2d Class.	3d Class.
Buenaventura	$40 00	$60 00	$35 00
Guayaquil	50 00	70 00	132 50
Paita	50 00	70 00	148 50
Lambayeque	50 00	70 00	147 50
Pacasmayo	50 00	70 00	147 50
Casma	50 00	70 00	149 50
Huacho	50 00	70 00	149 50
San Juan	50 00	70 00	147 50
Pisco	50 00	70 00	147 50
Arica	50 00	70 00	154 50
Pisagua	50 00	70 00	154 50
Iquique	50 00	70 00	192 50
Tocopilla	50 00	70 00	192 50
Cobija	50 00	70 00	194 50
Caldera	50 00	70 00	194 50
Caldera	50 00	70 00	204 50
Carrizal Bayo	50 00	70 00	211 50
Huasco	50 00	70 00	211 50
Coquimbo	50 00	70 00	211 50
Valparaiso	50 00	70 00	211 50
San Francisco	50 00	70 00	211 50
Pichidangui	50 00	70 00	211 50
Punta Arenas	50 00	70 00	197 50
Huelva (Corinto)	50 00	70 00	197 50
La Union	50 00	70 00	211 50
La Libertad	50 00	70 00	197 50
Acapulco	50 00	70 00	184 50
San Jose	50 00	70 00	184 50

Freights from New Orleans to St. Nazaire, Havre, Bordeaux, Marseilles, Cette, Barcelona, one berth, 24 fr. 50 c.

Freight to New Orleans to St. Nazaire, Havre, Bordeaux, Marseilles, Cette, Barcelona, one berth, 24 fr. 50 c.

Freight from New Orleans to St. Nazaire, Liverpool, 30 pence.

Children under three years old, free.

Children under three years and over, half price.

Children crossing quarter price, the ship's surgeon gratuitous.

In case there should be several children under three years in one family, only one will be allowed the privilege of free passage, the others must pay half price.

Servants are allowed to be passengers and pay the same as servants.

Through tickets for the round trip are given with a discount of 25 per cent. for the return ticket, and 15 per cent. for return trip on one of the Company's steamships, within six months after the sailing of the steamer by which the passage is to be taken. These tickets are not transferable.

Fourth class passengers will furnish their own meals.

One stateroom with two beds has been built for special use of one passenger; will be sold for the price of one and one-half passage.

All passage money for this line is payable in gold.

From and after the 15th of February the French steamship DARIEN will make a regular monthly service between New Orleans and Havre, in connection with the steamships of the General Trans-Atlantic Company, leaving between St. Nazaire and New Orleans.

For passage apply to

VICTOR PERRILLAT, Agent,
jy21tf No 27 Common street.

VENTES JUDICIAIRES.

NANCY JEANNE BARRETT ès NM. B. BARRETT vs. WM. MARTIN.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, contre Wm Martin, s. m. adresse par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 août 1866, jugement rendu, le 8 sept. 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Escomptes, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île Bourbon, ayant huit toises neuf pieds de front, sur la rue Bourbon, sur une profondeur de trente-quatre pieds, entre les lignes de Pilet et de Cornélius Beard à M. Schull.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm. Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Michael Pilet, suivant acte reçu par M. Gerson, notaire public en cette ville, en date du 2 octobre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

17 juillet—17, 26—août 3, 9, 17

John Henderson vs James S. Kendall.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, en vente à midi adresse par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date de l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-sept août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Escomptes, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île Pilet, ayant trois pieds neuf pouces de front, sur la rue Tivoli, sur une profondeur de trente-quatre pieds, entre les lignes de Pilet et de Cornélius Beard à M. Schull.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm. Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du dit Cornélius Beard, suivant acte reçu par M. Gerson, notaire public en cette ville, en date du